

# Better Cotton Platform : Changements majeurs

## FAQ

### S'inscrire pour un compte sur la Better Cotton Platform

#### Introduction

Dans le cadre de l'engagement de BCI pour une amélioration continue, nous mettons en œuvre certaines dispositions sur la façon dont les Better Cotton Claims Units (Unités de coton conventionnel pouvant être substituées par des unités équivalentes de Better Cotton, BCCU) peuvent être transférées via la plateforme de transactions Better Cotton Platform (BCP). Ces changements visent à simplifier le transfert des BCCU.

Le [tableau](#) ci-dessous expose les principales différences entre l'adhésion à BCI et l'accès tiers au BCP.

#### L'essentiel

- Les entreprises souhaitant transférer des BCCU doivent le faire par voie électronique via le BCP.
- Les Formulaires de Déclaration de Production (ODF, Output Declaration Forms) en version papier/imprimée ne seront plus acceptés comme moyen de transaction sur le BCP.
- Les revendeurs et les marques membres de BCI ont **jusqu'au 31 Juillet 2020** pour ajouter manuellement les BCCU à leurs comptes (pour les ODF générées avant le 31 décembre 2019).
- Tous les autres membres et les fournisseurs non-membres sont priés de transférer toutes les ODFs restantes à leur clients le plus rapidement possible afin que les Revendeurs et les Marques puissent récupérer l'ensemble des BCCU correspondant avant le 31 Juillet 20120.

#### Qu'est-ce que le BCP ?

Le BCP est un système en ligne qui appartient à BCI et qui est utilisé par les égreneurs, les négociants, les fileurs, ainsi que par d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement du textile, des revendeurs et des marques, dans le but d'enregistrer des données sur leurs volumes d'approvisionnement en Better Cotton.

La BCP permet aux fournisseurs et aux fabricants de déclarer à leurs clients la quantité de fibres de Better Cotton approvisionnée via la vente de produits composés de coton, et permet également à BCI de vérifier les volumes de BCCU attribués ou reçus sur l'ensemble des transactions déclarées par la chaîne d'approvisionnement. Grâce à cette vérification et à la chaîne de contrôle de BCI, les revendeurs et les marques situés en fin de la chaîne d'approvisionnement peuvent faire des revendications crédibles à l'égard de leurs résultats annuels en matière d'approvisionnement (sourcing) de Better Cotton.

## Que sont les Better Cotton Claim Units (BCCU) ?

Une BCCU est une unité désignée correspondant à 1 kg de fibres de Better Cotton vendu par un égreneur membre de BCI.

Une fois l'égrenage réalisé, BCI a recours à un système de bilan de masse dans sa chaîne de contrôle, dans lequel chaque fournisseur doit uniquement indiquer le volume de ses ventes et achats de Better Cotton, mais n'a pas pour obligation de séparer physiquement le Better Cotton du coton conventionnel.

Les BCCU sont attribuées à chacune des transactions de vente saisies sur le BCP par les fournisseurs et les fabricants. À mesure que les BCCU progressent dans la chaîne d'approvisionnement, des taux de conversion sont appliqués pour justifier les pertes au cours de la chaîne d'approvisionnement (découpage, etc.), le poids du produit fini sera alors différent du nombre de BCCU attribuées pour sa conception. Par exemple, un T-shirt pesant 200 grammes aura été conçu à partir de fibres pesant jusqu'à 300 grammes, du fait que les processus de filage, de création du tissu, et de découpe du tissu pour fabriquer le T-shirt auront entraîné des pertes.

## Pourquoi les Better Cotton Claim Units (BCCU) sont-elles si importantes ?

La collecte des BCCU est importante pour les revendeurs et les marques membres de BCI, étant donné qu'elles leur donnent davantage de visibilité sur la quantité de Better Cotton utilisée par leurs fournisseurs pour leur commandes. Cela permet également de fournir à BCI un mécanisme cohérent et transparent pour évaluer la contribution que chaque revendeur et chaque marque reverseront à BCI en fonction du volume de Better Cotton déclarée par les fournisseurs. L'argent sera investi dans les formations et les sessions de renforcement des capacités des cultivateurs dans le cadre de pratiques agricoles plus durables. L'investissement réalisé dans ces activités sur le terrain garantit l'approvisionnement futur en Better Cotton.

## Que sont les ODF ?

Jusqu'à la fin de l'année 2019, pour chaque saisie effectuée sur le BCP, une ODF était automatiquement générée par la plateforme. Les ODF pouvaient être exportées au format PDF pour des raisons de tenue de registre ou à des fins de documentation. Elles étaient ensuite transférées d'un fournisseur à l'autre, jusqu'au client final (revendeur ou marque). Depuis Janvier 2020, les ODF ne peuvent plus être générées depuis le BCP et tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement doivent à présent utiliser le BCP pour pouvoir allouer des BCCU à des commandes de Better Cotton.

## Qui est concerné ?

Toutes les entreprises souhaitant transférer des BCCU doivent utiliser le BCP. Ceci inclut toutes les entreprises engagées dans les activités commerciales suivantes :

- Achat de fibres de coton et vente de tissus.
- Achat de fibres de coton et vente de produits finis
- Achat de fils et vente de tissus.
- Achat de fils et vente de produits finis.
- Achat de tissus et vente de tissus (entreprises de teinture et négociants de tissus)
- Achat de fils et vente de fils (négociants de fils).

**Exception** : Les entreprises qui achètent du tissu et vendent des produits finis et les agents de sourcing qui achètent et revendent des produits finis ne sont pour le moment pas soumis à cette règle. Néanmoins, les BCCU n'étant à présent transférables que par voie électronique, cette exception exige que les BCCU soient transférés du fournisseur de niveau deux directement au détaillant ou à la marque (client final).

### **Qu'est-ce que cela implique pour les entreprises qui transfèrent actuellement des ODF sans avoir de compte sur le BCP ?**

Si vous n'avez pas de compte BCP, vous devez vous enregistrer le plus vite possible pour pouvoir répondre à la demande et compléter les commandes de Better Cotton.

[Créer un compte est facile](#). Une fois que vous aurez créé un compte, vous recevrez une courte formation en ligne qui vous préparera à recevoir et à transférer des BCCU par voie électronique sur le BCP.

Vous aurez également la possibilité de communiquer votre capacité à répondre aux commandes Better Cotton à l'égard de vos clients et futurs clients. Veuillez vous référer à la section cinq des [Termes et Conditions du BCP](#) pour plus d'informations.

### **Quel est le tarif d'un compte BCP ?**

L'accès au BCP est de 500 € par an.

### **Que se passera-t-il si je ne crée pas de compte sur le BCP?**

Vous ne serez pas en mesure de transférer des BCCU via le BCP et donc pas en mesure de répondre aux commandes de Better Cotton.

### **Puis-je tout de même obtenir un justificatif de ma transaction ?**

Pour les transactions réalisées entre deux utilisateurs du BCP, une preuve de la transaction est disponible (mais ne pourra pas être utilisée pour transférer les BCCU).

### **Qu'impliquent les changements pour les fournisseurs BCP non-membres existants**

Aucune action n'est requise de la part des fournisseurs BCP non-membres existants.

### **Qu'impliquent les changements au niveau des ODF pour les revendeurs et les marques membres de BCI**

Si vous êtes un revendeur ou une marque membre, demandez à vos fournisseurs (si applicable)

### **Qu'impliquent les changements relatifs aux ODF pour les revendeurs et les marques membres de BCI ?**

Si vous êtes un revendeur ou une marque membre, nous vous demandons de veiller à ce que vos fournisseurs (de niveau deux et au-delà) fassent une demande de souscription pour pouvoir utiliser le BCP.

Pour vous, le principal avantage se traduira par le fait qu'il ne sera plus nécessaire d'attribuer les ressources pour saisir manuellement les BCCU sur votre compte.

Une fois que les fournisseurs auront créé un compte, ils recevront une petite formation en ligne pour savoir comment recevoir des BCCU par voie électronique et les transférer sur le BCP.

Veuillez partager ce document et toute information complémentaire [disponible](#) ici avec vos fournisseurs afin qu'ils prennent connaissance des changements.

### Quel est le délai pour traiter les ODF existants ?

Nous avons conscience que la mise en place des changements requiert du temps.

Le date limite accordée aux revendeurs et aux marques membres pour traiter les ODF générées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 est fixée au 31 Juillet 2020.

### Quelle est la différence entre l'adhésion à BCI et l'accès BCP ?

	Adhésion à BCI (membre)	Fournisseur BCP non-membre de BCI
Compte BCP et nom d'utilisateur	✓	✓
Accès au BCP pour les titulaires de plusieurs comptes	✓	✗
Affichage sur le BCP	✓	✓
Ajout dans la liste en ligne des membres de BCI	✓	✗
Autorisation d'utiliser le logo de BCI pour des communications telles que des modèles de courriels, sur des sites web, des supports marketing ainsi que dans des rapports.	✓	✗
Accès au marquage sur produit de BCI en vue de diffuser les engagements en matière d'approvisionnement de Better Cotton.	Revendeurs et marques membres de la BCI <b><u>uniquement</u></b>	✗
Éligible comme représentant du Conseil de BCI	✓	✗
Habilité à voter pour les représentants du Conseil de BCI	✓	✗
Frais annuels	Basé sur la catégorie d'adhésion Veuillez visiter le <a href="#">site de BCI</a> pour davantage d'informations.	500 € à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2019.

Si vous souhaitez adhérer à BCI, veuillez visiter notre [site internet](#) pour davantage d'informations.

[membership@bettercotton.org](mailto:membership@bettercotton.org)